

DEMANDE D'ATTESTATION DU CARACTÈRE RÉEL ET SÉRIEUX D'UN PROJET DE CRÉATION OU DE REPRISE D'UNE ENTREPRISE

Cadre réservé à la commission paritaire interprofessionnelle régionale
Date de réception de la demande : / / Date de notification du dossier réputé complet : / / Numéro du dossier :
Volet à remplir par le demandeur
1) Identité et coordonnées du demandeur
Madame Monsieur Nom:
Prénom:
Né(e) le : / / Nationalité :
N° Sécurité sociale (NIR) : _ /_ /_ /_ /_ /_ /_ /_ /_ Clé : _ /_
Adresse : N° : Voie :
(Bâtiment, escalier):
Code postal : Commune :
Téléphone : Adresse e-mail :
2) Situation professionnelle actuelle du demandeur
Ne doit être évoqué que l'emploi actuellement occupé ou dont le salarié vient de démissionner Conformément aux dispositions de l'article R. 5422-2-1, la demande est irrecevable lorsque la date de la démission est antérieure à la demande de conseil en évolution professionnelle.
 Emploi actuellement occupé
Fonctions exercées :Secteur d'activité :Employeur (dénomination sociale) :Numéro SIRET :
Envisagez-vous une démission au titre de ce contrat de travail ? Oui Non Date de la démission (si antérieure à la présente demande) ://

3)	Projet de création ou de reprise d'une entreprise
•	Objectif du projet professionnel
	tion d'une entreprise ise d'une entreprise
Je sous	atteste sur l'honneur de ne pas avoir déposé de demande d'attestation du caractère réel et sérieux de mon projet professionnel auprès d'une autre commission paritaire ; reconnais avoir pris connaissance des pièces à joindre obligatoirement à mon dossier ; certifie sur l'honneur l'exactitude des informations et pièces communiquées dans le cadre de la présente demande.
Fait le	:/_/

Signature :

Pièce à joindre obligatoirement au dossier

Doit être obligatoirement transmis à la commission paritaire interprofessionnelle régionale le volet CEP de la présente demande, rempli et signé.

Eléments de présentation du projet de création ou de reprise d'une entreprise

En application de l'article L. 5422-2-1 du code du travail, le projet professionnel du salarié est établi avec le concours d'un opérateur du conseil en évolution professionnelle (CEP).

Le présent volet, rempli par l'opérateur en charge du CEP et cosigné par le demandeur, retrace le contenu du projet de création ou de reprise d'une entreprise tel qu'il a été conjointement défini au cours de cette phase de CEP, ainsi que les différentes démarches effectuées.

Le présent volet doit permettre à la commission paritaire interprofessionnelle d'apprécier le caractère réel et sérieux du projet professionnel. Les éléments d'information relatifs au projet professionnel listés ci-dessous sont mentionnés à titre indicatif et peuvent être adaptés en fonction des caractéristiques du projet de l'intéressé. Ils pourront, le cas échéant, être complétés par toute autre information permettant d'étayer la demande.

- 1. Informations relatives à l'accompagnement au titre du conseil en évolution professionnelle (CEP)
 - Identité du conseiller CEP référent

Nom :	
	. Adresse e-mail :
Opérateur CEP de ratta	achement :
Adresse de l'opérateur	:
N° :	. Voie :
(Bâtiment, escalier):	
Code postal :	. Commune :

- Date de saisine par le salarié de l'opérateur en charge du CEP :
- Cette information est indispensable à la commission paritaire pour vérifier la recevabilité de la présente demande. En effet, en application de l'article R. 5422-2-1 du code du travail, la demande n'est recevable que dès lors que le salarié n'a pas démissionné de son emploi avant d'avoir sollicité un accompagnement au titre du conseil en évolution professionnelle.
- 2. Description des démarches engagées en vue d'étayer le projet professionnel

Les différentes démarches entreprises pour construire le projet professionnel, notamment les services et prestations complémentaires (bilan de compétence, bilan de carrière, VAE, prestations d'accompagnement pour les créateurs d'entreprise...) éventuellement mobilisés au cours de l'accompagnement CEP pourront être listées dans le présent volet. Les compte-rendus liés à ces démarches pourront être utilement joints.

	éments motiv sérieux de la		ion ou la r	eprise d'entr	eprise et tém	noignant de la r	réalité et
Sont prése et les élé	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une en ntifié les enjeu r rapport à sa s	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la
Sont prése et les élé création/re	sérieux de la entés ici les rai ements metta	démarche sons pour le nt en évid	esquelles le lence le fa	salarié souha ait que le sa	aite créer ou r alarié a ider	reprendre une e ntifié les enjeu	ntreprise ıx de la

Descrip	tion de l'activité de la	future entrepri	se		
	offre de services prop nerciale, artisanale, lib		ture entreprise,	ainsi que le type	d'activité
_					
	tences du salarié qui s				
	ici les connaissances, ment ceux qui seront				

Formation préalable à la création ou à la reprise de l'entreprise Le cas échéant, il convient d'indiquer si le suivi d'une action de formation à la création d'entreprise est envisagé par le salarié et, dans le cas où la future activité correspond à un métier règlementé pécessitant le suivi préalable d'une formation, de mentionner la formation qui sera suivie
nécessitant le suivi préalable d'une formation, de mentionner la formation qui sera suivie.
4. Caractéristiques et perspectives d'activité du marché de l'entreprise à créer ou à reprendre
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
reprendre • Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire
 Analyse globale du marché Sont présentées ici les évolutions règlementaires, technologiques sociétales, les tendances du marché telles qu'elles ont été analysées par le salarié, le cas échéant en lien avec un prestataire

a clientèle t xtérieur.	lles qu'ils ont été anal	ysés par le sala	arié, le cas échéa	ant en lien avec ur	n prestataire
Analys	e de la concurrence				
Attalys	c de la concurrence				
st présentée	ici une analyse de l	a future entre	eprise dans soi	n environnement	de marché
	ncurrents) telle qu'e		•		
illicipaux cc					

5. Financement et viabilité financière	e du projet de création ou de reprise d'une entreprise
 Analyse des besoins de finance 	ment et ressources financières de l'entreprise
	té d'autofinancement de l'entreprise). le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint, ette rubrique.
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,
Si un plan de financement à trois ans d	le l'entreprise a été réalisé, il pourra être utilement joint,

 Mobilisation d'aides financières à la création d'entreprise
Sont indiquées ici les différentes aides à la création d'entreprise identifiées par le salarié et auxquelles il pourrait potentiellement être éligible.
6. Autres informations
 Moyens techniques de l'entreprise à créer ou à reprendre Il convient d'indiquer si la future activité nécessite l'acquisition d'équipements particulier, l'utilisation de locaux

• Moyens humains de l'entreprise à créer ou à reprendre

Il convient d'indiquer un recrutement de salariés est envisagé dans le cadre de la future activité et quels sont les profils qui seront recherchés.

convient d'indic chéant, le régim	e fiscal vers le	uridique envi equel le salari	é s'oriente.			dre et, le cas
convient d'indic chéant, le régim	quer la forme j e fiscal vers le	uridique envi equel le salari	é s'oriente.			dre et, le cas
convient d'indic chéant, le régim	quer la forme j e fiscal vers le	uridique envi equel le salari	é s'oriente.			dre et, le cas
convient d'indic héant, le régim	quer la forme j e fiscal vers le	uridique envi equel le salari	é s'oriente.			dre et, le cas
convient d'indic chéant, le régim	quer la forme j e fiscal vers le	uridique envi equel le salari	é s'oriente.			dre et, le cas
convient d'indic chéant, le régim	quer la forme j e fiscal vers le	uridique envi equel le salari	é s'oriente.			dre et, le cas
convient d'indic chéant, le régim	quer la forme j e fiscal vers le	uridique envi equel le salari	é s'oriente.			dre et, le cas
convient d'indic héant, le régim	quer la forme j e fiscal vers le	uridique envi equel le salari	é s'oriente.			dre et, le cas
convient d'indic chéant, le régim un projet de st	quer la forme j e fiscal vers le	juridique envi equel le salari et déjà été ré	é s'oriente. digé, il pourra			dre et, le cas
convient d'indichéant, le régim un projet de st Démarch convient d'ind	quer la forme jue fiscal vers le atuts a d'ores es effectuées iquer si des c	juridique envi equel le salari et déjà été ré auprès d'exp	é s'oriente. digé, il pourra erts at été entrepr	être utilement	joint.	
convient d'indichéant, le régim un projet de st Démarch convient d'ind	quer la forme jue fiscal vers le atuts a d'ores es effectuées iquer si des c	juridique envi equel le salari et déjà été ré auprès d'exp	é s'oriente. digé, il pourra erts at été entrepr	être utilement	joint.	
convient d'indichéant, le régim un projet de st • Démarch convient d'ind	quer la forme jue fiscal vers le atuts a d'ores es effectuées iquer si des c	juridique envi equel le salari et déjà été ré auprès d'exp	é s'oriente. digé, il pourra erts at été entrepr	être utilement	joint.	
convient d'indichéant, le régim un projet de st Démarch convient d'ind	quer la forme jue fiscal vers le atuts a d'ores es effectuées iquer si des c	juridique envi equel le salari et déjà été ré auprès d'exp	é s'oriente. digé, il pourra erts at été entrepr	être utilement	joint.	
convient d'indichéant, le régim un projet de st Démarch convient d'ind	quer la forme jue fiscal vers le atuts a d'ores es effectuées iquer si des c	juridique envi equel le salari et déjà été ré auprès d'exp	é s'oriente. digé, il pourra erts at été entrepr	être utilement	joint.	
convient d'indichéant, le régim un projet de st Démarch convient d'ind	quer la forme jue fiscal vers le atuts a d'ores es effectuées iquer si des c	juridique envi equel le salari et déjà été ré auprès d'exp	é s'oriente. digé, il pourra erts at été entrepr	être utilement	joint.	
convient d'indichéant, le régim un projet de st Démarch	quer la forme jue fiscal vers le atuts a d'ores es effectuées iquer si des c	juridique envi equel le salari et déjà été ré auprès d'exp	é s'oriente. digé, il pourra erts at été entrepr	être utilement	joint.	
convient d'indic chéant, le régim un projet de st	quer la forme jue fiscal vers le atuts a d'ores es effectuées iquer si des c	juridique envi equel le salari et déjà été ré auprès d'exp	é s'oriente. digé, il pourra erts at été entrepr	être utilement	joint.	

 Éléments complémentaires que le demandeur souhaiterait voir porté à la connaissan 	се
de la commission	
Fait le :/_ / À :	
Signature du conseiller référent CED : Signature du domandour :	

Signature du conseiller-référent CEP : Signature du demandeur :

Volet réservé à la commission paritaire interprofessionnelle régionale

1)	Demandeur:			
Nom :				
Né(e)	le : / /			
N° Séd	curité sociale (NIR) : _ /	/_ /_ /_ /_ /_ /_ /_ /_ /	_/_/_/_ Clé : _/_	
Adress	SQ :			
		٥.		
•	·			
гогорг	7101	osso o man		
Date c	de la demande d'accor	mpagnement au t	tre du conseil en évolution pro	fessionnelle :
/	_/			
6)				
2)	Appréciation de la	réalité et sérieux	du projet professionnel du de	emandeur
critère justific	s mentionnés au II de	l'article R. 5422-	onnel du demandeur est appréc 2-1 du code du travail et sur la mmuniquées par le demandeur	a base des pièces
			onnel est apprécié au regard de rié des informations suivantes:	la cohérence, de
	Los caractóristiques (at les perspectives	d'activité du marché de l'entre	priso à cróor ou à
_	reprendre :	et les perspectives	u activite du marche de l'entre	prise a creer ou a
	Critère rempli :	Oui □	Non □	
	·			
Comm	nentaires :			
٠	Les besoins de finar reprendre :	ncement et les re	ssources financières de l'entrep	rise à créer ou à
	Critère rempli :	Oui 🗆	Non □	

Commentaires :
 Les moyens techniques et humains de l'entreprise à créer ou à reprendre : Critère rempli : Oui □ Non □
Commentaires :
Ces critères sont cumulatifs et doivent donc tous être impérativement remplis pour aboutir à la reconnaissance du caractère réel et sérieux du projet professionnel.
Au vu de la demande et des pièces justificatives communiquées le / / , la commission paritaire interprofessionnelle régionale, réunie le : / :
□ atteste du caractère réel et sérieux du projet professionnel du demandeur. □ n'atteste pas du caractère réel et sérieux du projet professionnel du demandeur, l'ensemble des critères n'étant pas remplis.
Fait le : / À :
Signature (commission paritaire interprofessionnelle régionale) :

Signature (commission paritaire interprofessionnelle regionale):

Voies de recours et suites de la décision

En cas d'avis négatif de la commission paritaire interprofessionnelle régionale quant au caractère réel et sérieux de son projet professionnel, le demandeur est, conformément aux dispositions de l'article R. 5422-2-2 du code du travail, en droit d'exercer un recours gracieux contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Il peut à cette occasion apporter toutes pièces complémentaires permettant le réexamen de son dossier. Ce recours gracieux est examiné par une instance paritaire de recours créée au sein de la commission paritaire interprofessionnelle régionale.

L'avis favorable de la commission paritaire quant au caractère réel et sérieux du projet professionnel ne vaut pas ouverture du droit à l'allocation d'assurance chômage. Ce droit est ouvert après vérification par Pôle emploi des conditions d'éligibilité prévues par la règlementation d'assurance chômage (décret n°2019-797 du 26 juillet 2019).

En cas d'attestation du caractère réel et sérieux de son projet, le salarié dispose, conformément aux dispositions de l'article R. 5422-2-3 du code du travail, d'un délai de six mois à compter de la notification de la présente décision pour démissionner et déposer une demande d'allocation d'assurance chômage auprès de Pôle emploi. Il transmet à cette occasion à Pôle emploi l'ensemble des volets de la présente attestation.